

Règlement rencontres jeunes

1- Calendrier et tenue

Quatre rencontres en salle à 15m/10m de novembre à mars,

Une rencontre extérieure à 15m/10m fin mai ou début juin.

Une finale départementale en extérieur à 15m/10m avec duels mi-juin.

Une rencontre découverte des disciplines de parcours (Campagne, Nature & 3D) fin avril ou début mai.

Une tenue réglementaire et correcte est demandée aux archers lors des compétitions : tenue du club et chaussures de sport fermées obligatoire.

2- Catégories, distances & blasons

Catégories/Niveaux	Distance (mètres)	Blason/Hauteur du centre
P8 : poussins âgés de 8 ans*	10	80 – 110 cm
P9 : poussins âgés de 9 ans*	10	80 – 110 cm
P10 : poussins âgés de 10 ans*	10	60 – 110 cm
Niveau 3	15	122 – 130 cm
Niveau 2	15	80 – 130 cm
Niveau 1	15	60 – 130 cm
Niveau AS	15	40 – hauteur selon la réglementation officielle

* L'âge correspond à l'année civile de la saison. Exemple pour la saison 2026 P10 né en 2016, P9 né en 2017 et P8 né en 2018 et plus.

Les archers des catégories U13 à U21 débutants commencent l'année au niveau 3 et progressent lors des différentes rencontres.

Les archers des catégories U13 à U21 non débutants dans les rencontres jeunes commencent l'année au niveau auquel ils ont terminé l'année précédente.

3- Nombre de volée, changement de niveau

Pour toutes les catégories U11 (poussins) à U21, les archers tirent 16 volées de trois flèches (2 X 8).

Pour changer de niveau, l'archer doit réaliser un score de 384 ou plus, sauf les U11 qui restent dans leur niveau de Poussin toute l'année.

Les catégories U13 et U15 passeront au niveau AS même si le blason des AS est différent (blason 40) de leur blason officiel (blason 60), la distance étant différente en concours officiel.

A l'issue de la dernière rencontre extérieure, les archers ne changent pas de niveau pour participer à la finale départementale. Les scores obtenus permettront de changer de niveau la saison suivante.

4- Robin des bois

Un mini tournoi « Robin des Bois » est organisé en fin de compétition afin de permettre au greffe de sortir les résultats. Les récompenses sont offertes par le club organisateur : une pour les U11 à 10m et une pour les niveaux à 15m.

5- Challenge par équipes

Challenge « Nicolas Beaubras » : ce challenge se déroule lors de chaque rencontre à 15/10m (les points seront doublés lors de la finale), il sera remis en jeu tous les ans.

Pour y participer, les clubs doivent présenter au greffe (avant le début des tirs) une équipe composée de 3 ou 4 archers, mixte ou non, avec au maximum 2 archers du même niveau, les U11 (Poussins) peuvent entrer dans l'équipe dans la limite de 2 archers.

Des récompenses pour les trois premières équipes sont pris en charge par le club organisateur.

6- Finale départementale

Le format de la finale départementale est de 8 volées de 3 flèches pour tous les archers à leur distance 15/10m. Le classement de cette série permet d'établir le tableau des duels.

Pour participer aux duels et obtenir le titre de Champion Départemental Jeune, l'archer doit avoir participé au minimum à 2 rencontres à 15/10m sur la saison.

7- Dispositions particulières des rencontres à 15/10m

Tout archer ayant participé à des concours officiels et ayant une moyenne de 400 points ou plus (moyenne calculée sur au moins trois concours officiels), ne pourra plus concourir dans les rencontres jeunes,

A la fin de saison, sortent obligatoirement des rencontres jeunes les archers au niveau AS.

Un archer reste au maximum trois saisons dans les rencontres jeunes.

8- Prix du Département

Lors de la rencontre découverte des disciplines de parcours, un trophée par équipe de club «Challenge du Département » est remis en jeu tous les ans.

Le classement se fait en additionnant les trois meilleurs scores des archers d'un même club quelque soit sa catégorie. En cas d'égalité, le départage se fait par le club ayant le plus grand nombre d'inscrits puis si cela persiste par les meilleurs scores des archers.

Lors de cette rencontre, le classement individuel se fait par catégorie/sexe U11 à U21.

Cette rencontre est ouverte aux adultes débutants.

9- Tarifs

Le club encaisse 5€ par archer.

Le CD fournit les récompenses et reçoit en échange 2€ par archer.
Le club organisateur fournit le goûter aux archers.

Modifié le 1 septembre 2025 :

article 3 : Les catégories U13 et U15 **passeront** au niveau as ,,

article 5 : Une **récompense** pour les trois premières ,,

article 7 : suppression de **sauf pour la catégorie U11**

article 8 : un trophée par équipe « **challenge** du département »

article 9:Le CD fournit les **récompenses** ,,